



L'enquête lancée auprès des collectivités, dans le cadre de la réactivation du Ran Coper, a permis de mettre en place plusieurs outils qui étaient demandés par les services marchés des grandes collectivités. Mais nous n'avions pas, jusqu'à présent, de solution adaptée aux besoins spécifiques des petites communes. C'est maintenant chose faite avec la mise en place du « conseil minute gratuit » réalisé par l'APESA - animateur du réseau RAN COPER. Ce dispositif est simple, pratique et convivial et nous encourageons tout élu ou secrétaire de mairie à l'utiliser.

L'atelier d'échanges nous a également permis de dégager deux axes forts de travail. Premièrement, mettre en lumière les témoignages locaux et extra-régionaux lors d'ateliers d'échanges pour illustrer la question des achats responsables et faciliter son appropriation par le plus grand nombre. Deuxième point dégagé et confirmé par le Copil du Ran Coper, deux grandes thématiques sur lesquelles travailler : l'allotissement des marchés piloté par les CA ou gros EPCI et l'appropriation de la notion de coût global. Pour répondre concrètement à la promotion du coût global, des formations sur les achats responsables sont disponibles pour les techniciens territoriaux auprès du CNFPT. En complément de cette offre de formation, le Ran Coper propose une sensibilisation aux achats responsables sur une journée pour les "nouveaux élus" sans exclure les techniciens ou praticiens (voir « A vos agendas ! »).

Jean-Marc GOHIER - Ingénieur urbaniste, mobilité durable, éco-responsabilité
Direction ADEME Haute Normandie

LES BREVES DU RAN COPER

Sensibilisation aux achats publics responsables... Le RAN COPER vous invite !

Le jeudi 3 juillet prochain à Rouen, le RAN COPER vous propose une session de formation et de partage d'expériences pour amorcer ou conforter vos démarches d'achats responsables. Une journée articulée en deux modules indépendants et complémentaires afin de répondre au mieux aux attentes des différents acteurs concernés dans les structures soumises aux procédures de marchés publics (Elu(e)s, équipes de Direction, juristes/agents en charge des achats et des démarches de développement durable).

En matinée seront rappelés les cadres législatifs et réglementaires incitant ou contraignant à prendre en compte les enjeux environnementaux, sanitaires ou sociaux dans la commande publique. Des retours d'expériences concrets permettront de présenter les étapes essentielles pour un déploiement personnalisé. L'après-midi s'attachera à présenter de façon opérationnelle les méthodes et outils pour une mise en œuvre par les équipes en charge des achats...

Programme et inscriptions (gratuites) sur le site de l'ADEME Haute-Normandie >> www.haute-normandie.ademe.fr
Plus d'infos ? contact-hn@ran-coper.fr



Conseil Minute Gratuit ... comment l'utiliser ?

L'animation du réseau RAN COPER de l'ADEME met à votre disposition, acheteur public haut normand, un Conseil Minute gratuit qui vise à :

- Vous donner des conseils juridiques et techniques ponctuels pour la préparation de vos marchés
- Vous apporter un éclairage sur la maturité des offres du marché
- Partager des bonnes pratiques en s'appuyant sur l'expérience de vos pairs
- Vous guider parmi les ressources existantes



Pour en profiter, contacter l'animateur du réseau sur contact-hn@ran-coper.fr !

A vos agendas !

Formation le 3 juillet 2014

SESSION DE FORMATION

« Sensibilisation aux achats publics responsables » :
Le 3 juillet 2014 de 9h à 17h à Rouen (lieu à définir)

Programme et inscription gratuite sur :
www.haute-normandie.ademe.fr

Journée régionale le 9 octobre 2014

Journée Technique Régionale

Thème : « Alimentation & circuits courts »
Le 9 octobre 2014 « Hangar 10 » à Rouen

Plus d'informations sur : www.haute-normandie.ademe.fr

ZOOM >> Devenez « Territoires de commerce équitable » !



Ce portail méthodologique propose un guide pratique et des retours d'expériences encourageant les achats publics équitables. Cette campagne initiée par Max Havelaar France fédère aujourd'hui les principaux acteurs clés du commerce équitable : la Fédération Artisans du Monde, la Plate-forme pour le Commerce équitable et le mouvement FAIR[e].

Le principal enjeu est de comprendre, faire connaître et consommer plus pour stimuler le développement de l'offre de produits équitables mais aussi favoriser leur accessibilité. Les collectivités qui souhaitent aller plus loin peuvent bénéficier d'outils de mise en œuvre et, pourquoi pas, décrocher le titre de « Territoire de Commerce Equitable » comme 40 collectivités territoriales déjà primées !

Plus d'informations sur www.territoires-ce.fr >>>

Les achats publics responsables comme leviers d'investissements optimisés !



La prise en compte des enjeux environnementaux ou sociaux, du coût global et de la performance économique dans les achats n'est pas l'apanage des grosses collectivités ou structures... L'expérience de la commune de Bois d'Hennebourg le démontre bien ! Comptant moins de deux agents, l'équipe municipale de ce village de 500 habitants a intégré les questions environnementales et énergétiques à sa politique de gestion et d'investissements dès le début du précédent mandat municipal.

Mathias ADER, Maire de la commune, rappelle qu'à cette échelle territoriale, « les services techniques... Ce sont les élu(e)s ! L'inscription du développement durable au programme politique a permis au Conseil Municipal de se pencher sur ses investissements avec un regard neuf... Prendre en compte le coût global, se projeter sur le long terme afin d'anticiper les variations des coûts de l'énergie, analyser ses besoins pour trouver les solutions les plus adaptées... »

Cette dynamique a permis d'identifier des priorités d'actions par rapport aux dépenses de la collectivité et de solliciter dès 2008 un co-financement de l'ADEME Haute-Normandie afin de réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, local associatif, école gérée avec la commune de Bois l'Evêque via le SIVOM...). « Les préconisations issues de l'audit nous ont fourni un état des lieux permettant d'envisager les solutions techniques à mettre en œuvre au regard des capacités de financement de la commune ».

Plusieurs appels d'offres ont ainsi été lancés pour l'achat de chaudières à condensation, de systèmes de régulation thermique et de menuiseries neuves (portes, fenêtres...). Dans la préparation de ces consultations, les spécifications techniques (Art.6 du Code des Marchés Publics) des cahiers des charges ont été rédigées sur la base des référentiels énergétiques en vigueur les plus exigeants pour chaque type de produits ciblés. En parallèle, des travaux d'isolation des toitures ont pu être réalisés par l'agent municipal. A l'occasion de ces travaux, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de la mairie. « Soutenus par le Conseil Régional, le retour sur investissement de ces équipements est dans notre cas de 6 à 7 ans. L'achat de l'énergie produite, par ERDF, nous est garanti pour 15 ans ! Cette opération génère une recette d'environ 2 000 Euros/an pour la commune. Pour une collectivité dont le CCAS a un budget annuel de 3 000 Euros, ce n'est pas neutre... »

Il est encore tôt pour mesurer avec précisions les économies réalisées. L'hiver doux amène à relativiser les 50 % d'économie révélés par les factures... Les retours positifs des utilisateurs des locaux, qui ont vu leur confort amélioré, constituent quant à eux un premier indicateur encourageant !

« A leur échelle, les petites collectivités ont des besoins similaires aux plus importantes. Aujourd'hui nous nous penchons sur nos marchés de mobiliers, de restauration collective, d'entretien des espaces verts... Nos ressources étant plus modestes, il est évident que des mutualisations d'expériences comme celles proposées par le RAN COPER nous sont essentielles » !

Contacts et informations : ader.mairie@neuf.fr



Pensez-y !

PF Pour consulter les documents associés à ces marchés rendez vous en ligne sur la plateforme électronique www.achatsresponsables-bdd.com

ET AILLEURS ?

Restitution du groupe de travail « construction et bâti » du Réseau Grand Ouest

Ce groupe de travail animé par le Réseau Grand Ouest a restitué ses réflexions autour de 4 grands thèmes :

- Thème n°1 : Quelle stratégie pour connaître mon patrimoine ?
- Thème n°2 : Quels sont les acteurs majeurs pour réussir une construction ou une rénovation durable ?
- Thème n°3 : Quelle place pour l'insertion dans mon marché de construction ou rénovation ?
- Thème n°4 : Comment intégrer l'entretien, la maintenance et l'exploitation dans une construction durable ?

Les matériaux biosourcés et la qualité de l'air intérieur étaient également abordés lors de cette journée. Vous pouvez retrouver en ligne le compte-rendu, les interventions et la synthèse du document de restitution.

>> [Voir les documents issus de la restitution](#)



Un peu de lecture ?

Le Réseau Grand Ouest vient d'éditionner, en février 2014, le guide « Intégrer le développement durable dans les achats de construction et de rénovation ». Ce document synthétise les travaux du groupe dit « Construction et bâti » du R.G.O pour la période 2011-2013. Son objectif est de proposer un cadre méthodologique global pour favoriser l'intégration du Développement Durable dans les achats de constructions et de bâti au sein des entités publiques. Ce guide s'appuie sur de nombreuses fiches de retours d'expériences d'entités publiques.

Pour consulter le guide du R.G.O. >> www.reseaugrandouest.fr



Plus d'informations sur le RAN-COPER sur : www.achatsresponsables.com

Contactez le RAN-COPER sur contact-hn@ran-coper.fr

